



## L'impact économique de la FCO-3 sur la période d'Août à Octobre 2024

Si les conséquences de la FCO-3 peuvent s'observer rapidement sur la santé des animaux et leur production, le chiffrage des impacts économiques engendrés par cette maladie est moins perceptible à court terme. En effet, ces impacts ne pourront être pleinement évalués que dans quelques mois. Un premier chiffrage des pertes causées par la maladie a toutefois été réalisé pour la période allant d'août à octobre.

Le premier effet visible, et psychologiquement le plus marquant, est la mortalité directe observée dans les élevages.

Celle-ci est plus élevée de 54% en bovins de moins de 12 mois sur la période Aout-Octobre 2024 par rapport à la moyenne des 3 dernières années (soit 4273 morts contre 2767 les 3 années précédentes).

Elle est de +37% sur les animaux de plus de 12 mois.

Ceci est primordial d'avoir cette distinction car l'aide FranceAgrimer ouverte en novembre 2024 ne considère que les mortalités d'animaux de plus de 12 mois.

---

### Premier chiffrage pour les exploitations laitières

---

La baisse de la productivité laitière est une des conséquences de la FCO-3. Sur le département de la Meuse, d'après les données fournies par l'Union Laitière de la Meuse (ULM), unique collecteur sur le département, la baisse de production est en moyenne sur la période définie de 11%.

La qualité du lait est elle aussi impactée. Les taux cellulaires ont augmenté, surtout au-dessus du seuil de plus de 400 000 cellules sur le mois d'Aout. Cette dégradation de la qualité du lait se répercute directement sur le prix payé à l'agriculteur.

Afin de pallier aux effets de la FCO, des frais vétérinaires supplémentaires ont été dépensés par les exploitants. Ceux-ci sont estimés à 25€ par vache laitière selon les remontées du terrain et les retours de l'enquête réalisée auprès de 74 éleveurs laitiers.

Les pertes animales ont été calculées via les données issues de l'EDE et le référentiel de prix INOSYS 2023 (données des réseaux d'élevages Inosys sur la Région Grand Est).

<b>Impact économique BOVINS LAIT de la FCO (en €)</b>	<b>/ VL</b>	<b>Meuse (total des VL)</b>
<b>Pertes de produit lait (volume + qualité)</b>	<b>- 114</b>	<b>- 4 520 279</b>
<b>Frais vétérinaires supplémentaires</b>	<b>25</b>	<b>987 500</b>
<b>Pertes d'animaux</b>	<b>- 37</b>	<b>- 1 475 200</b>
<b>Pertes productivité ventes boucherie et veaux</b>	<b>- 1</b>	<b>- 55 051</b>
<b>Pertes totales sur la période</b>	<b>- 178 €</b>	<b>- 7 038 029 €</b>

---

## Premier chiffrage pour les exploitations de bovins viande

---

Les pertes animales ont été calculées via les données de l'EDE. Nous avons calculé la surmortalité de la période d'Aout à Octobre 2024 par rapport à la moyenne 2021-2023. Les prix de vente moyens des broutards et des bovins allaitants de plus de 12 mois référencés sont ceux du référentiel INOSYS.

Les frais vétérinaires supplémentaires liés à la FCO s'élèvent à 22 € par vache allaitante en moyenne selon le retour du terrain et de l'enquête réalisée auprès de 48 éleveurs de bovins viande meusiens.

De même, le calcul a aussi pris en compte les pertes d'état des animaux vendus à la boucherie.

<b>Impact économique BOVINS VIANDE de la FCO (en €)</b>	<b>/ VA</b>	<b>Meuse</b>
Frais vétérinaires supplémentaires	22	688 600
Pertes d'animaux	- 52	- 1 615 780
Pertes productivité ventes élevage broutards	- 1	- 42 522
Pertes productivité ventes boucherie et veaux	- 2	- 57 122
<b>Pertes totales sur la période</b>	<b>- 77 €</b>	<b>- 2 404 023 €</b>

---

## Premier chiffrage pour les exploitations d'ovins

---

Les résultats de l'enquête réalisée sur la période de septembre et octobre 2024 auprès de 46 éleveurs ovins meusiens (45% du cheptel meusien) nous ont permis de calculer l'impact économique de la FCO-3 sur la période de Aout- Septembre-Octobre 2024.

Dans le calcul a été pris en compte la perte des brebis (5%), agneaux (10%), béliers (15%) et des agnelles (5%) due à la FCO multiplié par la valeur moyenne de chacun de ces animaux définie par l'arrêté du 22 Février 2024 (application du décret n° 2019-722 du 9 juillet 2019) relatif à l'indemnisation des dommages causés aux troupeaux domestiques par le loup, l'ours et le lynx.

Les pertes indirectes comprennent les avortements provoqués par la maladie (5% des brebis), les agneaux prématurés et la stérilité des béliers (45%). De plus, les ovins dont l'état de santé est gravement altéré peinent à retrouver une condition normale. Dans la plupart des cas, ils ne sont plus en mesure de mener une vie en troupeau et sont donc retirés du cheptel. Cette perte directe doit également être intégrée aux coûts indirects.

Pour finir, les frais vétérinaires sont inclus.

<b>Impact économique OVINS de la FCO (en €)</b>	<b>/ Brebis</b>	<b>Meuse</b>
Pertes d'animaux	- 44	- 1 011 874
Pertes indirectes morbidité et avortons	- 38	- 864 442
Frais vétérinaires supplémentaires	9	215 050
<b>Pertes totales sur la période</b>	<b>- 91 €</b>	<b>- 2 091 365 €</b>

Les premières estimations révèlent une perte départementale sur la période d'Aout à octobre 2024 de 7 038 029 € pour les élevages laitiers, 2 404 023 € pour les élevages de bovins viande et 2 091 365 € pour les élevages ovins, soit un total de **11 533 418 €**.

Ces chiffres sont une première analyse de l'impact économique de la FCO-3 sur les élevages meusiens. Il manque à cette estimation un ensemble d'impacts non chiffrés à ce jour : le temps supplémentaire de chaque exploitant pour soigner les animaux malades, la charge mentale additionnelle, la gestion de surplus de papiers administratifs.

Lors d'une prochaine actualisation, il faudra également prendre en compte le coût de la reprise d'état des bovins viande et lait sur le long terme. En outre, il faudra ajouter l'impact sur la génération future des animaux nés sur le dernier trimestre et ceux à venir qui semblent avoir un état de santé fébrile.

De plus, les chiffres de mortalité de novembre additionnés à un manque de veaux/agneaux dû aux avortements et/ou infertilité des animaux mâles reproducteurs laissent présager sur le trimestre Novembre - Janvier 2025 des lourdes pertes à ajouter à ce premier résultat.

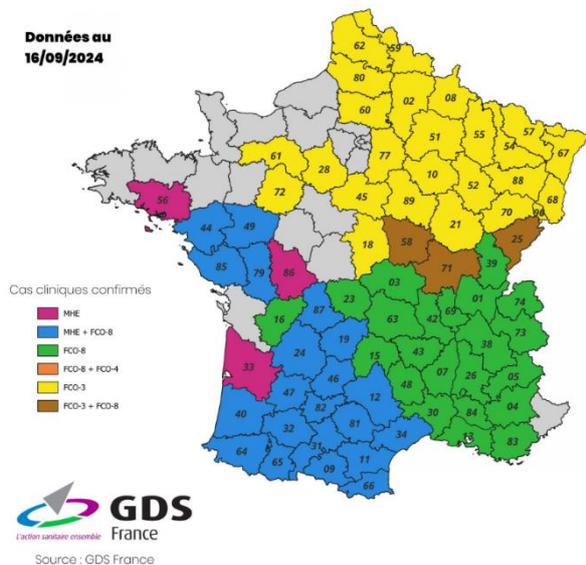
Pour finir, les exploitants, en plus des conséquences sur le long terme de la FCO-3, redoutent l'arrivée de la MHE et FCO-8. Les vaccins sont à ce jour disponible mais non pris en charge dans le département.

## Fièvre Catarrhale Ovine : évaluation et perspectives basées sur une enquête auprès de 168 élevages



### Cas cliniques confirmés en France

Données au  
16/09/2024



L'épidémie du virus de La fièvre catarrhale ovine (FCO) de sérotype 3 a connu une expansion rapide en Belgique puis s'est propagée en France (cf carte GDS).

Depuis cet été, en août 2024, elle s'est propagée dans le département de la Meuse. Les premiers cas ont été identifiés dans le nord, puis le virus a traversé progressivement le département du Nord au Sud, touchant une majeure partie des exploitations.

La Chambre d'Agriculture de la Meuse en étroite collaboration avec le GDS a souhaité lancer une enquête auprès des éleveurs pour mieux appréhender leur situation face à l'épidémie. A ce jour, 168 éleveurs ont répondu et nous permettent de dresser ce premier état des lieux de la situation sur le terrain.

La même enquête a été étendue à d'autres départements du grand Est, ce qui permettra d'avoir une analyse élargie de la situation.

## Propagation de la FCO-3 et symptôme de la maladie

Selon les résultats de notre enquête, la majeure partie des exploitations du département ont observé les premiers cas de FCO entre le 15 août et le 15 septembre (date moyenne de l'ensemble des exploitations enquêtées situées le 23/08/2024).



Dans **les exploitations ovines** enquêtées et ayant des cas avérés, en moyenne 25 % des animaux présents ont des symptômes. A noter que cette proportion varie fortement d'une exploitation à l'autre (entre 2 % et 80 %). Si la date de tonte et l'effet race influencent certainement l'impact de la maladie sur les animaux, les résultats de l'enquête ne peuvent montrer aucun lien.

Alors que 41 % pour les béliers (entre 0 à 100 %) montrent des symptômes de la FCO, 23 % des exploitations souhaitent faire tester leurs béliers pour identifier des problèmes de fertilité.



Dans les **exploitations laitières** touchées par la FCO, 31 % des animaux présentent des symptômes (de 1 à 94 %), contre 14 % dans les exploitations en **bovins viande (de 1 % à 57 %)**. Si sur les cheptels allaitants, les signes de la maladie s'expriment moins, les impacts sont difficilement mesurables à ce jour. Beaucoup de troupeaux sont encore au pâturage et les conséquences de la maladie seront observables lors des vêlages d'hiver et de la mise à la reproduction.

L'impact de la FCO a été observé comme étant plus sévère dans les troupeaux présentant un état sanitaire global fragilisé. L'année humide a favorisé le parasitisme au pâturage et a rendu certaines catégories d'animaux plus vulnérable car déjà impacté sanitaire.

Les troupeaux situés dans la Vallée de la Meuse semblent avoir été particulièrement touchés. Les moucheron, vecteurs principaux de la FCO, se reproduisant facilement dans les zones humides, augmente le risque de propagation du virus.

## Vaccination dans les élevages :

Le choix de la vaccination a varié selon le type de production animale, avec des décisions spécifiques à chaque filière :



Dans **les exploitations ovines**, la vaccination a été largement adoptée, avec 77 % des exploitations enquêtées ayant choisi de vacciner leurs animaux entre le 15 août et le 24 septembre 2024. Ce choix semble refléter une gestion proactive face aux risques sanitaires importants dans cette filière.



Les **exploitations bovines** ont, au contraire, été plus hésitantes dans un premier temps. Seulement 20 % d'entre elles ont vacciné début septembre leurs animaux.

### Plusieurs raisons expliquent cette prudence :

- 57 % des éleveurs étaient déjà touchés par la FCO et ont estimé qu'il n'était pas pertinent de vacciner des animaux déjà malades.
- 32 % des éleveurs ont exprimé des préoccupations concernant les conséquences de la maladie sur les animaux proches du vêlage, ce qui a conduit certains à préférer ne pas vacciner pour éviter des complications. Cette enquête n'a pas abordé les effets, qu'ils soient positifs ou négatifs, de la vaccination sur les élevages.

Les animaux étant au pâturage, le travail que représente la contention/vaccination a conduit certains éleveurs à renoncer à la vaccination.

Pour les éleveurs qui n'ont pas procédé à la vaccination, certains se posent la question du moment opportun pour réaliser cette action. Avec l'arrivée de l'hiver, la propagation du virus sera ralentie ? Est-il plus efficace de vacciner avant la mise à l'herbe ? Pour obtenir des conseils adaptés à votre élevage, vous pouvez contacter le GDS de la Meuse ainsi que votre vétérinaire sanitaire. Ils sauront vous fournir leur recommandation pour décider au mieux de la date d'intervention.

### Augmentation des mortalités constatées

Les valeurs issues des calendriers de commande de ramassage des animaux morts fournis par la société Atemax permettent de constater l'évolution du nombre de demandes d'enlèvements.

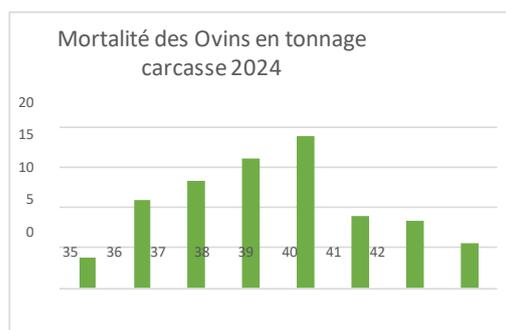
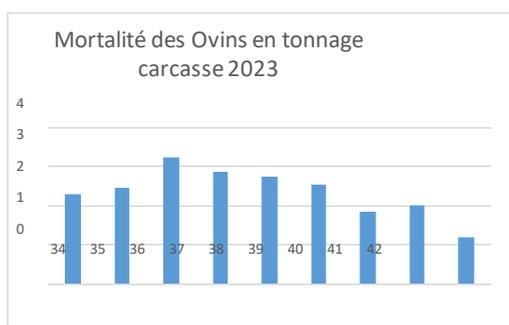
Les données montrent une augmentation marquée du tonnage de carcasses collectées dans les élevages ovins et bovins pour la période allant du 18 août au 19 octobre 2024 par rapport à la même période en 2023.



**En élevage ovin**, la collecte hebdomadaire moyenne est passée de 2.3 tonnes en 2023 à 10 tonnes en 2024, soit une multiplication par plus de quatre du volume.

En ovins, les brebis semblent les plus affectées par la maladie en raison de leur incapacité de se nourrir.

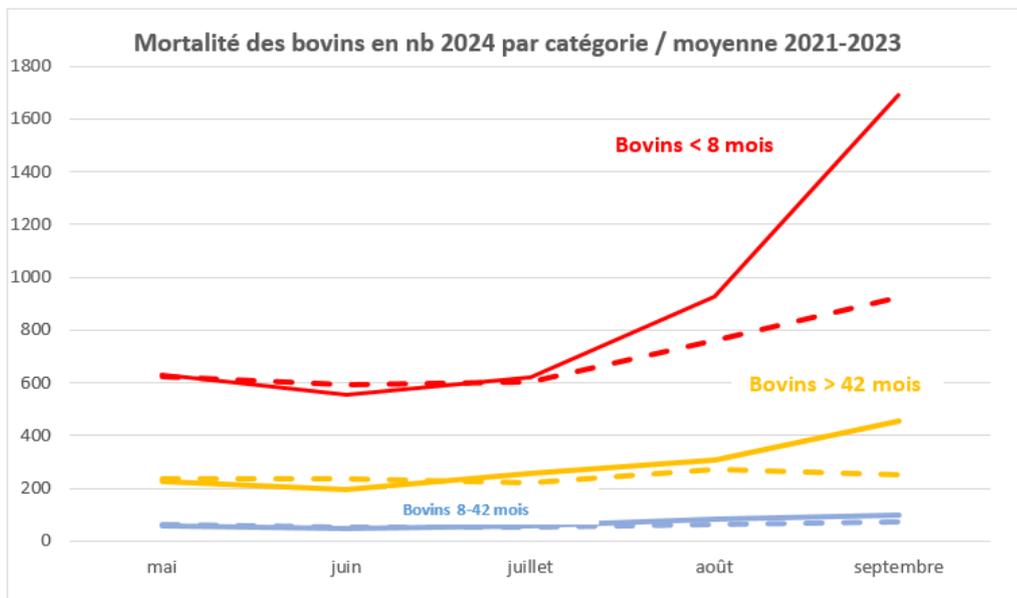
Bien que l'enquête ne permette pas de tirer des conclusions, il semble que certaines races, notamment les Est à laine Merinos soient plus vulnérables que d'autres.





**En bovins**, la tendance est également à la hausse, avec un passage de 62 tonnes semaine en moyenne sur 2023 à 100 tonnes en 2024, soit 1.6 fois plus.

Bien que cette augmentation ne soit pas aussi marquée qu'en ovin, elle reste significative.



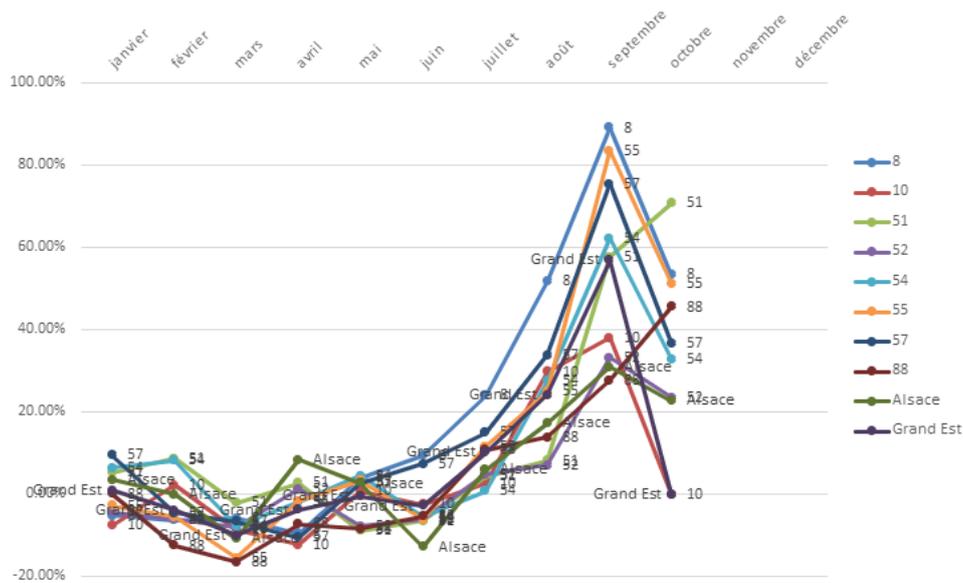
Dans les catégories bovines, ce sont les veaux et la catégorie plus de 42 mois (vaches) qui enregistrent le plus de mortalité.

Les veaux sont particulièrement sensibles, notamment dans les premières semaines de vie. Les éleveurs observent souvent des veaux apathiques, parfois décrits comme « mous », qui présentent de la fièvre, des difficultés à se nourrir, et une baisse générale d'énergie.

Des complications septiques ou des infections ombilicales sont également observées.

Si on analyse les mortalités bovines issues des données EDE, la progression a connu une forte hausse en septembre, avec une augmentation de 84 % par rapport à la moyenne des trois dernières années. Cependant, la diminution de 39 % en octobre est un signe encourageant, laissant supposer une stabilisation ou un ralentissement de la maladie.

### Surmortalité bovine mensuelle



## Une baisse des performances laitières

93 % des éleveurs laitiers enquêtés constatent une baisse moyenne de la production laitière de 20 % (de 2 à 60 %) sur en moyenne 40 jours (de 7 à 90 jours). La laiterie ULM confirme cette baisse de collecte de lait. En effet, elle observe un décalage entre le litrage prévisionnel annoncé par les éleveurs et la collecte. Au mois d'août cet écart était de (-) 1.7 % de lait. L'accentuation est encore plus forte sur septembre ou la différence est de (-) 9.14 %.

La productivité laitière dans certains élevages a chuté malgré l'augmentation du nombre de fraîches vêlées au sein des troupeaux. Selon le témoignage de certains éleveurs, quelques sujets ne démarrent pas leur lactation et sont même à 6l de lait/jour.

L'impact de la baisse de production semble varier en fonction de la date des vêlages et de la date de propagation de la maladie. Les exploitations ayant des vêlages au cours cette période de propagation de la maladie semblent davantage affectées.

60 % des exploitations laitières expriment également un impact fort sur les taux cellulaires. Information exprimée également par la laiterie qui constate une augmentation des volumes de lait livrés avec un taux cellulaire à plus de 401 000 cellule (cf tableau), un niveau qui impacte la rémunération du prix du lait.

2024	= <250 000	251 000 à 300 000	301 000 à 400 000	401 000n et plus
Juillet	63,46	16,90	14,73	4,91
Août	59,85	15,99	15,49	8,67
Septembre	64,79	14,81	14,00	6,40

Tableau exprimé en % du volume réalisé sur le mois en fonction du taux cellulaire  
Source ULM

## Avortements et naissances prématurés en hausse

A travers l'enquête, 58 % des éleveurs ovins ont signalé des problèmes d'avortements dans leur troupeau, tandis que ce chiffre est de 70 % dans les élevages laitiers et 45 % pour les élevages allaitants.

Bien qu'il soit difficile d'établir un lien significatif entre le taux d'avortement, les naissances prématurées et la FCO, la suspicion est forte.

Sur l'ensemble des élevages bovins et ovins, l'avortement touche en moyenne 5 % des mères présentes.

Une augmentation des naissances prématurées de 6% est aussi observée chez 80% des éleveurs laitiers et 45 % dans les élevages allaitants.

Les conséquences de cette maladie, comme l'effet sur l'intervalle entre les vêlages (fertilité des mâles, fécondité des femelles, ...) demeurent pour le moment difficiles à mesurer.

### **Du travail en plus pour les éleveurs**

La gestion des effets de la Fièvre Catarrhale Ovine (FCO) entraîne une augmentation significative du temps de travail pour les éleveurs. En moyenne 2 h/jour selon l'enquête auprès des éleveurs. Entre les soins supplémentaires à apporter aux animaux malades, les suivis vétérinaires, et la gestion des pertes, la charge de travail et le moral des éleveurs s'alourdissent considérablement.

### **Bilan de l'enquête**

Les pertes directes de Fièvre catarrhale ovine (FCO) viennent aggraver une campagne 2023/2024 déjà marquée par de multiples défis économiques.

A mesure que la campagne progresse, les pertes cumulées pourraient peser lourdement sur les exploitations et décourager certains éleveurs à maintenir leur production.

Si l'enquête actuelle permet de dresser un état des lieux partiel de l'impact de la FCO, elle sera poursuivie et actualisée pour suivre l'évolution des conséquences de la maladie sur les troupeaux. L'étude sera progressivement complétée par un chiffrage économique précis essentiel pour soutenir les demandes d'aides financières et d'accompagnement des éleveurs.

Les collaborateurs et les élus de la chambre d'agriculture sont à votre disposition et à votre écoute et sauront trouver les interlocuteurs adaptés à vos besoins.

